



Recours contre décision administrative réglementaire

Par **veroleclerc89**, le **24/03/2016** à **15:06**

Bonjour,

peut-on faire un recours contre une décision administrative réglementaire, qui n'avait pas spécifié les délais ni les voies de recours? Sachant, qu'une deuxième décision est venue proroger de six mois la première, et que dans cette deuxième, les délais et voies de recours étaient spécifiés?

Merci